

Résultats d'enquête sur les activités de l'Amicale des Anciens de l'INRS (2011)

Généralités

1. 31 personnes ont répondu au questionnaire sur 80 (compte tenu des couples) soit un taux de réponse de 39 %. Le questionnaire était à choix multiples et constitué de 9 questions, qui elles-mêmes pouvaient se diviser en sous-questions :
 - a. Classement des activités, 12 possibilités
 - b. Les destinations de voyage, résumées en 2 catégories : Europe et autres
 - c. Les périodes de voyage souhaitées
 - d. Les préférences de transport, 2 catégories
 - e. La capacité financière, 4 catégories
 - f. La nature des sorties, 4 catégories
 - g. La distance maximum acceptable pour des sorties en voiture, 3 catégories
 - h. Les randonnées pédestres, 2 catégories
 - i. Le repas de fin d'année, 3 catégories
 - j. Suggestions
2. La méthode : ce type de questionnaire et le nombre de réponses ne permettent pas de donner des statistiques précises mais seulement des tendances. L'interprétation se fait en tenant compte de l'ordre et du nombre de réponses.

Les résultats

1. Intérêt porté aux activités réalisées par l'amicale.

- En 1° position : les voyages à l'étranger (Europe) 39 % ; en France 23 % ; la marche en forêt de Haye 19 % et les sorties en bus d'une journée 19%
- 2° position : les sorties en France, 26 %
- 3° position : le repas de fin d'année avec 23 %
- Les sorties en voitures individuelles ainsi que les randonnées pédestres viennent en 6° position (mais voir §.8)

A noter que 32 % des anciens sont peu disponibles

2. Les destinations

- La France est citée en 1°, suivie par l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.
- 22 % sont « sans préférence », ce qui peut renforcer les 1° choix.

3. Les périodes préférées de voyage

- La période qui se dégage du questionnaire est celle du mois de septembre avec 23 % des réponses

4. Les préférences de transport

- Pour la France et l'Europe proche, en 1° position le bus suivi du train mais avec 35 % de réponses « sans préférence »
- Pour l'Europe éloignée ou les pays lointains, l'avion est évidemment dominant avec 56 % de réponses et 26 % de « sans préférence »

5. Le coût maximum acceptable (pour l'adhérent)

- le choix n° 1 (35 %) concerne la tranche des 700 €, suivie par celle des 500 € (26 %).

6. Le but des sorties en bus

- les choix sont très partagés, en 1° position les sorties culturelles (23 %), les sorties « paysage » et « techniques » (16 %). A noter qu'une visite technique fait partie de la culture scientifique.
- En 2° position les visites techniques avec 23 % des réponses.
- A la question spécifique sur la visite de l'usine Peugeot, 32 % de réponses positives
- Les métiers artisanaux arrivent en 3° position avec 19 % des réponses.
- En ce qui concerne les sorties plutôt sportives, la montagne est plébiscitée à plus de 32 % dont la sortie raquettes par 16 % (mais tout le monde n'a pas fait la sortie raquettes !)

Mais avec 32 % de réponses « sans préférence », on peut considérer que les choix actuels du bureau sont bons.

7. Distance maximum acceptable en voiture individuelle

- Elle est comprise entre 50 et 100 km pour 52 % des personnes qui ont répondu.

8. Les randonnées pédestres

Sans aucun doute, ces sorties font « un tabac » avec 58 % des réponses favorables pour les marches en forêt de Haye et 64 % pour les randonnées pédestres d'été. La formule actuelle convient à tous ceux qui pratiquent ces activités et le jour choisi reste le jeudi pour les deux activités.

Une remarque de certains pour les sorties en forêt de Haye : changer de lieu si possible.

9. Le repas de fin d'année

Les préférences vont au repas avec animation (45 %), plutôt style cabaret (39 %). Mais le repas avec visite touristique n'est pas dédaigné, il est choisi par 26 % des répondants. N'oublions pas ceux qui n'ont pas de « préférence » soit 29 % des personnes qui ont répondu. Suggestions : pour le spectacle, celui des chansonniers est cité plusieurs fois.

Remarque générales

Certains répondants attirent l'attention sur le fait que l'amicale n'est pas composée que de vaillants retraités en pleine forme, mais aussi des personnes qui ont plus de mal à se déplacer. Pour eux il faudrait penser à des activités plus calmes comme la pêche par exemple. D'autres évoquent aussi leurs conditions de ressources et ne participent pas pour ces raisons (une réflexion est engagée par le Bureau à ce sujet).